

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Cinéma	
Orientation	–	
Titre du module	Théorie II	
Code	1CI21	BACI303012F26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 2	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module se compose de deux unités d'enseignement: a) Introduction à l'histoire et esthétique du cinéma: dans le cadre de ce cours, les étudiant·es apprennent à développer une réflexion critique originale, fondée sur des connaissances théoriques et historiques, ainsi que sur leur capacité à analyser les formes cinématographiques et les représentations sociales et politiques. Ils·elles sont à même de justifier leurs idées et leurs opinions, en se confrontant aux diverses formes de manifestations du cinéma, y compris les discours portés sur lui. b) Écriture créative (Clermont-Ferrand et Cannes): ce cours donne aux étudiant·es une première approche de l'écriture créative qui leur permet d'éprouver les compétences mises en jeu pour la communication claire d'une pensée personnelle. Il offre aussi la possibilité de se familiariser à l'expression orale en public, en tenant compte de conditions données (destinataire ; ampleur ; support). Il encourage également la pratique quotidienne de l'écriture et favorise une progression sur le plan de l'expression écrite. Cette initiation à l'écriture associant théorie et pratique a également pour but d'aiguiser les connaissances des étudiant·es en vue de la rédaction des textes-masterclasses et du mémoire de 2e année.
Contenu et formes d'enseignement	a) Introduction à l'histoire et esthétique du cinéma: le cours porte sur des films et des textes choisis selon la pertinence qu'ils présentent pour mener, à ce stade, une réflexion personnelle sur le cinéma documentaire, dans ses dimensions esthétiques, historiques ou sociales, ou retenus pour leur relation avec des travaux de réalisation menés dans d'autres cours (portrait-autoportrait, animation suisse, etc.) Le cours est composé d'un enseignement ex cathedra, de présentations collectives avec critique et parfois d'entretiens individuels. Des projections à l'ECAL ou à l'extérieur de l'école, ainsi que la présence à diverses manifestations (spectacles, expositions, conférences, festivals, etc.) complètent ce programme, selon les opportunités. Ce cours intègre par ailleurs les rencontres liées au Festival de Clermont-Ferrand et de Cannes. b) Écriture créative (Clermont-Ferrand et Cannes): en février, les étudiant·es se rendent au Festival de Clermont-Ferrand afin d'y suivre un atelier de direction d'acteur·rices. Il leur est alors demandé de se saisir de cette expérience et de se pencher avec attention sur les étapes de leur apprentissage durant le Festival, en intégrant dans un "Récit d'expériences" des réflexions liées à l'Actorat: leurs expériences lors de rencontres, des analyses de performance au cinéma et au théâtre, et même le fruit d'une observation de l'expressivité gestuelle en général. La rédaction d'un portrait d'un·e acteur·rice leur est également demandé. En mai, les étudiant·es se rendent au Festival de Cannes, notamment dans le cadre de Cannes Classics et du marché du film. Il leur est demandé de relater sous une forme rédigée leurs réflexions sur les films visionnés et les diverses rencontres dont ils·elles font l'expérience. Pour témoigner de leur réflexion et de leurs recherches, ce récit d'expériences donne

	lieu à une petite édition d'une dizaine de pages (dont la forme peut varier selon la nature du travail). Il combine découverte et approfondissement des capacités rédactionnelles, développement d'une pensée personnelle et critique. Ces travaux peuvent faire l'objet d'un suivi rédactionnel.
Formes d'évaluation et de validation	unité a): cette unité n'est pas notée. La présence assidue et la participation active des étudiant·es aux cours est toutefois obligatoire. unité b): l'évaluation porte sur la rédaction complète du "Journal d'expériences" à l'issue de la semaine passée au Festival de Clermont-Ferrand et à Cannes. Elle tient compte de l'implication des étudiant·es lors des rendez-vous ponctuels d'écriture ainsi que de leur participation active aux cours théoriques. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible. L'exercice est déterminé d'entente avec l'enseignant·e. Pas de remédiation possible après avoir répété le module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
Enseignant·e·s	Laurent Guido, Chloé Hofmann, Pierre-Emmanuel Jaques, Paolo Moretti, Rachel Noël

Responsable module	Paolo Moretti		
Descriptif validé le	4 septembre 2026	Par	Paolo Moretti